

www.e-rara.ch

Nouveaux Interets Des Princes De L'Europe

Courtilz de Sandras, Gatien de

A Cologne, M. DC. LXXXIX

Zentralbibliothek Zürich

Shelf Mark: Rn 327

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-59704>

Etat present de l'Europe, & le changement qui y est arrivé depuis quelques années.

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

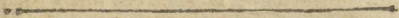


NOUVEAUX INTERETS
DES
PRINCES

DE L'EUROPE,

Selon l'état où les affaires sont
aujourd'hui.

PREMIERE PARTIE.



*Etat present de l'Europe, & le chan-
gement qui y est arrivé depuis
quelques années.*



E qui a fait jusques ici la seureté
des Princes de l'Europe, a été l'é-
galité qui a subsisté depuis quel-
ques siècles entre les Maisons de
Bourbon, & d'Aûtriche. Aussi tout ce qu'il
y a de Princes voisins a toujours eu pour

2 NOUVEAUX INTERETS

maxime generale de se maintenir à l'abri de l'une ou de l'autre. Nous voions même que la Couronne d'Angleterre, qui après ces deux Maisons tient le premier rang, n'a osé entreprendre d'en choquer une, si elle n'a esté sure de la protection de l'autre. Nous parlons dans ces derniers temps; car nous savons bien, que dans les siècles passés, elle n'a pas tenu tête seulement à la France, mais qu'elle l'a mise encore souvent à deux doigts de sa perte. Cette égalité a toujours semblé si nécessaire à tous ceux qui ont eu quelque soin de leurs interêts, que dans le temps que la France a pû donner de la jalousie, nous avons vû toutes les puissances se réunir contr'elle. Il en a esté de même, lorsque l'Espagne a eu le dessus, & après que Charles Quint, ou ses Capitaines, eurent gagné la bataille de Pavie, l'on vit que le Roi d'Angleterre abandonna son parti, pour prendre celui de François I. qui avoit eu le malheur d'être son prisonnier de guerre. Voilà ce que demande la politique, & nous ne craindrons point de passer pour autoriser les maximes de Machiavel, quand nous dirons, qu'un Prince ne se doit point rendre esclave de sa parole, quand il y va du salut de ses peuples. L'Electeur Palatin, Prince aussi sage, & aussi éclairé qu'il y en ait eut dans ce siècle, en usa ainsi dans la dernière guerre de Hollande, quand il vit que les François, qu'il avoit appellez, estoient prêts de triompher de la liberté de cette Republique. Si nous voulons remonter plus haut de quelques années, nous

DES PRINCES

remarquons la même politique dans les Etats de Hollande, lesquels après avoir toujours eu une alliance étroite avec cette Couronne, s'opposèrent aux conquêtes qu'elle faisoit sur les Espagnols, aux années 1667. & 1668. Ces exemples sont plus que suffisans pour montrer, qu'il n'y a point d'alliance si sacrée, qui ne doive céder à l'intérêt d'un Etat: faisons néanmoins cette différence, pour ne point passer pour un des disciples du même Machiavel, dont nous venons de parler, que c'est lors qu'il y va de sa perte, & non pas de sa grandeur. Autrement, ce seroit autoriser les maximes des Conquerans, qui se contentent du droit de bienfaisance, pour envahir le bien d'autrui. Or ce n'est point là nôtre pensée, & si nous croions que cela puisse estre permis, ce n'est tout au plus qu'aux Princes, qui ne vivent pas sous la loi du Christianisme, tels que sont le grand Seigneur, le Sophi de Perse, & les autres Princes Mahometans. Aussi voions nous que tout leur but n'est que d'épier l'occasion que leurs voisins soient en guerre, pour se jeter dessus, sans estre arrêtés par la foi des Traités, ni par aucune autre considération. Les Princes Chrétiens doivent avoir plus de soin de leur honneur, & nous en voions aujourd'hui un bel exemple en la personne de Louis XIV. Roy de France, dit le Grand, à la gloire de qui nous devons dire, que quelque ambition qu'il ait témoignée en d'autres rencontres, il n'a pas cru néanmoins à propos de

4 NOUVEAUX INTERETS

profiter de la guerre que les Infidèles ont portée dans l'Empire. C'étoit pourtant le moien de parvenir bien-tôt à la Monarchie universelle ; mais il a crû que si c'en étoit le plus court chemin , ce n'étoit pas le plus glorieux. Il aime mieux y arriver par des voies plus douces , & qui puissent gagner le cœur des nouveaux sujets qu'il prétend acquies. Nous examinerons tantôt , quand il s'agira de parler de ses intérêts , si cette politique lui est avantageuse , ou non , & puisque nous n'avons entrepris de parler dans ce Chapitre, que du changement qui est arrivé dans l'Europe , depuis vingt cinq , ou trente ans , nous nous renfermerons dans ce cas que nous tâcherons d'éclaircir du mieux qu'il nous sera possible.

Nous remarquons plusieurs raisons principales de ce changement , les unes fondées sur la bonne conduite de ceux qui gouvernent en France les affaires du cabinet , les autres sur le peu d'ordre qu'il y a dans la Monarchie , qui doit avoir intérêt de s'opposer à la puissance de cette Couronne. Nous ne voulons point faire ici le panegyrique de Louis le Grand , ni une critique du gouvernement d'Espagne , nous ne sommes ni pensionnaires de l'un , ni ennemis de l'autre ; nous sommes nés dans un Etat , qui n'est sujet d'aucune de ces deux Couronnes , mais nous faisons profession de dire la vérité , quand nous la savons , & nous aimerions bien mieux nous taire , que de jamais parler contr'elle.

Il est constant que ce qui fait fleurir aujourd'hui le Roiaume de France, a été la bonne conduite de Louis le Grand, plutôt que sa force. Car pour remonter au temps qu'il prit les resnes de son Empire, c'est-à-dire incontinent après la mort du Cardinal Mazarin, nous voyons qu'il en usa en grand Prince, & comme s'il eût eu déjà une expérience de plusieurs années. Nous voyons, dis-je, qu'il voulut connoître ses forces avant que de les employer, c'est-à-dire qu'au lieu de commencer par la guerre, à quoi le porteroient peut-être son courage & son ambition, il crut à propos de s'assurer de son Roiaume, où il avoit vû naître non seulement tant de factions, pendant sa minorité, mais où la mauvaise conduite du Cardinal Mazarin avoit donné entrée aux Anglois, en leur abandonnant Dunquerque par un traité. Or ce Ministre n'avoit jamais pû faire de plus grande faute: en effet il n'ignoroit pas que la Couronne n'a jamais eu d'ennemis plus dangereux, que cette nation, laquelle prétendant avoir droit sur le Roiaume de France, c'étoitveiller non seulement ses prétentions, mais lui donner encore moyen de les faire valoir en temps & lieu. Nous savons bien que le Cardinal Mazarin avoit eu ses raisons pour faire ce traité, & que ce n'étoit que pour empêcher que les Espagnols n'en fissent un avec elle; nous savons encore qu'ils lui ofroient plusieurs avantages, pour la faire déclarer contre la Couronne de France; mais ce que la

6 NOUVEAUX INTERETS

politique permettoit aux uns, cette même politique le défendoit aux autres, à qui il ne pouvoit arriver du plus grand malheur, que d'avoir les Anglois pour voisins, par les raisons que nous venons de deduire.

Tout ce qui estoit arrivé dans le Roiaume, pendant qu'ils avoient eu quelque chose en deçà de la mer, en estoit une preuve convaincante. Il falloit donc que Mazarin eût l'esprit bien bouché pour faire un traité de cette nature. Il ne pouvoit ignorer que les Anglois estoient bien plus puissans, que lorsqu'ils avoient fait tant de mal à la Couronne : ils avoient joint l'Ecosse à l'Angleterre, laquelle avoit suffi toute seule pour penser la renverser : il savoit d'ailleurs, qu'ils ne peuvent jamais demeurer en repos, & que faute d'occupation chez leurs voisins, ils en cherchent bien souvent chez eux-mêmes, à la ruine les uns des autres.

Aussi lors que le Roy eut reconnu la faute qu'avoit fait son premier Ministre, il commanda au Comte d'Estrades, que nous voions aujourd'hui Maréchal de France, & qui estoit alors son Ambassadeur en Angleterre, de tout mettre en usage plutôt que de souffrir qu'une place de cette importance demeurât plus long-temps en des mains si dangereuses. Il lui donna ordre d'offrir de l'argent au Roy d'Angleterre pourveu qu'il la voulut remettre entre ses mains, & comme ce Prince, qui ne faisoit que de rentrer dans son Roiaume, n'estoit pas trop accommodé, il prefera un vil interest à une

chose qui auroit toujours obligé la France à le regarder avec respect. Il promit donc de rendre cette place moiennant quatre millions ; mais aiant eu le temps de reconnoître la faute qu'il faisoit avant qu'elle eut esté évacuée , il songea à treverser ce traité par un tour d'adresse que lui suggera un de ses Ministres. Il s'intitula Roy de France dans l'ordre d'évacuation qu'on lui demandoit, croyant que le Comte d'Estrades ne le voudroit pas recevoir en cette forme. Mais lui qui sçavoit que cette qualité n'estoit qu'une chimere pourveu que Dunquerque ne fut pas entre ses mains passa par dessus cette difficulté , & fit en cela le coup d'un habile politique. Ainsi Dunquerque fut rendu au Roy , & ce Prince l'a bien su conserver depuis.

Voilà quels estoient les ennemis que Louis le Grand avoit, non pas dans le cœur de son Etat, mais à une des extremités. Cependant il en avoit encore d'autres logés ailleurs, & c'estoit ses propres sujets, qui n'estant gueres moins remuants que l'autre nation dont nous venons de parler, avoient donné en mille rencontres des marques de leur revolte , & estoient encore tout prêts à en donner à la premiere occasion. C'estoit bien des affaires à un jeune Prince , qui n'avoit gueres plus de vint ans ; néanmoins la prudence ayant devancé en lui l'âge ordinaire, il fit ce que nous venons de dire, après quoi il ne lui fut pas si difficile de faire le reste. En effet tant qu'il auroit eu des ennemis si dangereux dans

8 NOUVEAUX INTERETS

son Roiaume, auroit-il jamais osé entreprendre, comme il fit, de remettre les autres dans le devoir ? Ne fait-on pas que l'esprit de rebellion étoit en eux, & quoi qu'ils ne le donnassent pas à connoître, la verité est, que s'il fut survenu la moindre disgrâce, ils s'en seroient servis pour faire éclater leurs méchans desseins ?

Le Roi de France étant bien instruit de leurs sentimens, c'étoit à lui à prendre des mesures si justes, que les mal-intentionnés ne pussent pas remüer. C'est ce qu'il fit avec une adresse merveilleuse ; car prenant pour pretexte, que les grands fouloient les petits, & qu'il vouloit rendre justice à chacun, il empêcha que les petits ne prissent le parti des grands, & ceux-ci n'étant qu'une belle montre, sans le secours de ceux-là, on abatit leurs châteaux, sans qu'il fut besoin d'autres armes, que de celles de la justice. Par ce moien ces lieux qui avoient coutume de servir de retraites aux Ministres de leurs tyrannies, n'en purent plus servir qu'aux oiseaux de mauvais augure, comme sont les choüettes, & les hiboux.

Au reste, si nous n'avons pû nous empêcher de louer une si belle politique, qui ayant déjà en vûë les grandes choses qui sont arrivées depuis, s'y prenoit si adroitement ; comment nous empêcherons nous de blâmer ceux qui pouvoient s'y opposer, & qui même le devoient faire selon toutes les regles de la politique ? Nous voulons parler des Espagnols. Ne savoient-ils pas

que leur intérêt étoit que les Anglois gardassent une si bonne place, & que le Roi de France ne devint pas maître si absolu dans son Roiaume. A l'égard de l'un, ils n'avoient qu'à lire les memoires secrets de Philippe Second, pour savoir que leur véritable politique est de susciter des troubles dans le Roiaume. Ils y auroient vû que ce Prince qui, au rapport de Strada lequel a écrit l'histoire de Flandres, ne se soucioit pas de perdre ces Provinces pourvû qu'il y conservât la Religion Catholique, étoit bien d'un autre sentiment en ce qui concernoit les François. Ils y auroient vû, dis-je, qu'il laisse pour maxime à son fils d'entretenir intelligence à quelque prix que ce soit avec les Protestans de France, laquelle maxime il suivit lui-même tant qu'il vécut. Si bien, que quand nous y faisons reflexion, nous ne savons comment concilier deux choses si opposées, savoir cette verité que nous raportons, qui est si constante, & ces lettres si précises qu'allegue cet Auteur, & dont il se vante d'avoir les originaux entre les mains.

Mais pour revenir à nôtre sujet, nous disons donc, que les Espagnols pouvoient bien avoir appris dans les memoires de Philippe Second l'intérêt qu'ils avoient à ne pas laisser affermir la puissance du Roi de France dans son Roiaume. Ainsi nous dirons à l'égard du traité de Dunquerque, dont nous venons de parler, qu'il falloit qu'ils fussent bien méchans politiques pour ne

10 NOUVEAUX INTERETS

pas faire toutes sortes d'efforts pour le traverser. Puis-qu'il ne falloit que de l'argent, ne valoit il pas mieux qu'ils achetassent eux mêmes cette place, que de la voir tomber entre les mains de leurs ennemis ? Ne valoit-il pas mieux aussi, que si le Roi d'Angleterre ne s'en vouloit pas défaire en leur faveur, ils lui donnassent plutôt gratuitement tout ce qu'il vouloit que de souffrir qu'il en disposât à leur prejudice ? Ce n'est pas sans raison que nous avançons de telles choses: si nous examinons bien leurs interêts, nous croions qu'il leur seroit plus avantageux que les Anglois eussent quelque une de leurs places, que de les avoir eux-mêmes. Cela les engageroit à la défense des autres, & il semble que ce fossé large & profond qui les separe de la France, les rend tellement insensibles que tout ce qui se passe de ce côté-ci leur soit indifferant.

Le Roi de France ayant fait les deux grands pas que nous venons de remarquer, se crut assez affermi dans son royaume, pour entreprendre la guerre. Ce fut celle de 1667. dont nous avons dit un mot ci-devant, & dont le succès fut tel, que tous les voisins en furent alarmez.

Au reste nous remarquons deux fautes considerables que l'on fit lors qu'on voulut arrêter le cours de ses conquestes. La premiere qu'on lui laissa jouir des fruits de la guerre qu'il avoit entreprise, & qu'on faisoit passer neanmoins pour injuste; l'autre qu'ayant attiré son ressentiment par une ligue qui

l'avoit empêché de s'emparer du reste des Païs-bas, il falloit ne rien épargner pour la renouveler des qu'elle fut finie.

A l'égard de la première, il est sans difficulté qu'elle étoit d'une extrême conséquence; car lui laissant ses conquêtes, comme on fit, c'étoit insinuer aux peuples que les droits sur lesquels il s'étoit fondé pour entrer en guerre, étoient légitimes. Puisqu'on en avoit une autre pensée, ou du moins qu'on feignoit de l'avoir, n'étoit-il pas à propos de tout mettre en usage, plutôt que d'établir une chose de si dangereuse conséquence? Ne fait on pas, que quelque traité que l'on fasse, l'impression reste toujours dans les esprits? & le moien de croire qu'un Prince n'eût pas droit à une chose, quand on lui en cede une partie?

Voilà en quoi l'on peut dire que les Princes ligués manquèrent après leur traité. Ils avoient la force à la main pour se faire justice, le Royaume de France ne connoissoit pas encore les fiennes, comme il peut faire aujourd'hui, & ce qui est de plus essentiel, la puissance du Roi bien loin d'y être reverée au point que nous la voions, étoit exposée tous les jours à la médifance, si bien que les guerres civiles n'y étoient pas si bien éteintes, qu'elles ne se pussent rallumer.

Nous tirerions encore bien d'autres conséquences, si nous voulions, de cette faute, mais, nous aimons mieux les passer sous silence pour ne point ennuier. Examinons maintenant

ce qui est arrivé de la seconde. Nous avons dit ci-devant que ce n'étoit pas assez d'avoir fait une ligue ; mais qu'il falloit encore la renouveler sur le point qu'elle alloit finir , c'est ce me semble , une chose qui ne reçoit point de contradiction , & dont aussi , pour y avoir manqué , se sont ensuivis tous les troubles , que nous avons vû arriver depuis dans l'Europe.

Certes , rien n'est si admirable que la politique , & nous n'en reconnoissons jamais mieux la necessité , que quand nous nous trouvons surpris de quelque événement considerable. La France à qui c'étoit un charme puissant , pour porter plus loin ses esperances , que ce qui étoit arrivé pendant la campagne de 1667 , ne vit pas plutôt la paix rétablie , qu'elle songea à diviser ceux qui s'étoient opposés à ses entreprises. C'étoit , le Roi d'Angleterre , le Roi de Suede , & les Provinces Unies. Et comme ces deux dernieres Puissances étoient gouvernées par plusieurs personnes , à cause de la forme du gouvernement de l'une , & de la minorité du Roi de Suede , qui commandoit à l'autre , elle crut qu'il lui seroit plus difficile de réussir à leur égard , qu'à l'égard du Roi d'Angleterre , qui étoit un Prince qu'on pouvoit gagner par plusieurs endroits. En effet , comme il aimoit ses plaisirs , il fuïoit l'embaras des affaires. Ce que la France considerant , elle lui fournit de l'argent , pour subvenir à ses profusions , & si nous en croions le bruit commun , elle lui envoya

pareillement une maîtresse. Ce fut Mademoiselle de Kerouel, fille de qualité de Bretagne, belle comme le jour, mais qui avoit bien autant d'esprit, que de beauté. On l'emboucha bien avant que de la faire paroître à ce Prince, & on emboucha encore mieux la Duchesse d'Orleans de qui elle étoit fille d'honneur, & qu'on envoioit en ce pais-là sous pretexte de voir le Roi son frere; mais en effet pour faire un traité avec lui contre les Hollandois. Cette Princesse lui presentant cette fille lui en dit tous les biens imaginables, & comme il l'avoit déjà regardée favorablement, il n'en falut pas davantage pour l'en rendre tout à fait passionné. La Duchesse d'Orleans s'aperçut bientôt de ce qui se passoit, & comme elle avoit infiniment d'esprit, elle en fut tirer tous ses avantages. Tant y a que le Roi d'Angleterre ne songeant plus qu'à sa nouvelle passion, il ne se mit pas beaucoup en peine comment iroient les affaires. Il signa un traité avec la Princesse, & pour prix de Mademoiselle de Kerouel qu'elle lui abandonnoit, il abandonna le destin de l'Europe dont il pouvoit être le plus ferme appui.

Au reste, si c'étoit avoir bien oublié ses interêts que d'avoir vendu Dunquerque, lui qui auroit dû donner plusieurs millions, pour avoir encore une place pareille à celle-là, c'étoit y renoncer entierement, que de se laisser surprendre aux charmes d'une fille, qui lui étant présentée d'une main si suspecte, ne devoit pas prendre un tel empire sur

14 NOUVEAUX INTERETS

son esprit. Cependant la France, après avoir attiré ce Prince dans son parti lui cacha son ambition. Elle convint de partager avec lui ses conquêtes, ou pour parler plus juste, elle lui en montra de fort faciles à faire, & s'en reserva d'autres pour elle. L'on fait quels succès eurent tous ces artifices, & il seroit superflu d'en parler ici.

Ce que nous avons à remarquer là-dessus, c'est que la France ne c'est pas rendue seulement formidable par le succès qu'elle a eu dans les armes, mais encore par sa politique, laquelle est aujourd'hui en aussi grande estime, que l'étoit autrefois celle des Espagnols. Mais si nous considérons bien d'où vient tout cela, nous reconnoissons facilement que les fautes que ceux-ci font tous les jours, contribuent bien autant à sa gloire, que tout ce qu'elle peut faire de son côté. Le desordre est grand dans leur gouvernement, & quoi que leur Etat panche vers sa ruine, nous ne voyons point qu'ils fassent leur possible pour le relever. Ils savent qu'en France, ce qui fait la grandeur du Roiaume, est le bon ordre qui est établi dans les Provinces; ils savent, dis-je, que les finances étant le nerf de la guerre, c'est de leur dissipation, ou de leur ménage, que dépend le bonheur, ou le malheur de l'Etat. Ils voient de quelle maniere on en use en France à cet égard, où l'œconomie regne si bien, que sans que les peuples soient foulés extraordinairement, le Roi se trouve dans une si grande abondance, qu'il fait plus lui seul que n'ont fait

plusieurs de ses predecesseurs ensemble. Ils voient d'un autre côté les charges de la guerre données aux gens de service, si bien que pour avoir le gouvernement d'une simple place il faut avoir vieilli dans le métier. C'est une leçon, qui leur est si familiere qu'il ne tient qu'à eux d'en profiter; cependant, au lieu de suivre un si bel exemple, tant de belles provinces, ou pour mieux dire tant de beaux Roiaumes, qui composent leur Monarchie, sont abandonnés à l'avarice de leurs Gouverneurs, lesquels étant obligés de faire part de leurs larcins à ceux qui composent leur conseil, toute la substance du peuple se trouve partagée entre quelques particuliers, sans que le Roi en profite en aucune façon.

N'est-ce pas une chose extraordinaire, qu'à l'heure que nous parlons, il y ait si peu d'ordre en Flandres, qu'il n'y ait pas de fonds pour paier les garnisons des places frontieres: tout autant qu'il y a de soldats, sont obligés de demander l'aumône, ou d'aller détrousser les passans. Cependant pas un Gouverneur n'a encore quitté le pais, qu'il n'ait emmené plusieurs Mulets, & plusieurs Chariots chargés d'or & d'argent. Nous avouons bien, que l'ordre est bon en France, qu'il y a un Roi sage, éclairé, penetrant, & qui fait sa principale occupation de ses affaires: nous avouons encore, qu'il a d'habiles Ministres, & des sujets courageux: nous convenons avec tout le monde que tant de belles qualités ensemble contribuent

16 NOUVEAUX INTERETS

merveilleusement à rendre un Roiaume florissant ; mais aussi faut-il qu'on convienne avec nous ; que le mauvais ordre que tient la puissance qui lui est opposée, lui donne une grande facilité pour tout ce qu'il veut entreprendre. Car enfin dans quelle autre Monarchie, que dans celle d'Espagne, trouverons nous qu'on envoie pour gouverner des Provinces où la guerre regne toujours, des gens qui ne l'ont jamais vuë qu'en peinture, comme il est arrivé plusieurs fois. En France, il faut avoir passé par tous les degrés de la milice, pour commander seulement dans un château, & en Espagne, c'est assez d'avoir des amis, pour avoir le gouvernement des Pais bas. En France on n'a que l'interêt du Souverain, & l'honneur du Roiaume en recommandation, c'est par cette seule voie qu'on peut esperer de faire fortune, & tout autre est en abomination aux honnêtes gens ; en Espagne, c'est de quoi l'on se soucie moins, & si l'on n'a de bonnes mains pendant qu'on est dans l'emploi, il faut s'attendre à mourir à l'Hôpital, quelque service que l'on ait rendu.

Or nous laissons à juger lequel des deux Roiaumes a les meilleures maximes, & celui qui peut aspirer à meilleur droit à la Monarchie universelle. Nous ne croions pas qu'il faille être fort habile homme pour en decider, cela parle de soi-même, & l'on peut dire, que tant que le même desordre durera, les affaires de l'Europe iront tou-

jours d
a appo
deux
dre aut
les aut
la caul
bles d
mot
Etat
leur e
De
tablin
c'est
pren
com
nué
jama
que
eux
fort
men
cellaire
utile,
tion de
est, o
il fau
le to
effic
l'effe
manq
d'un P
naiffa
si l'on
sa suc

jours de mal en pis. Voilà cependant ce qui a apporté tant de changement dans ces deux Monarchies, voilà ce qui a fait perdre aux Espagnols la confiance que toutes les autres Puissances avoient en eux, voilà la cause de la revolte de la Sicile, des troubles des Païs-bas, & pour tout dire en un mot, de la crainte qu'ont tous les autres Etats d'être assujétis à la Puissance qui leur est opposée.

De dire ce qu'il faudroit faire pour rétablir les choses en l'état qu'elles ont été, c'est ce que nous n'avons garde d'entreprendre. Nous savons qu'il en est d'un Etat, comme d'un corps, qui à force d'être atterré par de fréquentes maladies, ne sauroit jamais se rétablir. Nous savons d'ailleurs que la volonté manque à la plûpart de ceux qui gouvernent, si bien qu'ils seroient fort fâchés que les choses allassent autrement. Or comme ce qui seroit le plus nécessaire, pour procurer un changement si utile, est que les gens qui ont l'administration des affaires le desirassent, & qui plus est, qu'ils y travaillassent avec application, il faut premièrement que le Roy d'Espagne le souhaite, & qui plus est qu'il y travaille efficacement. Car que sert la volonté sans l'effet, mais l'effet se peut-il trouver où manquent les forces? En effet qu'espérer d'un Prince qui est moribond, & qui dès sa naissance porte l'iniquité de son pere? Que si l'on dit que l'Empereur qui est appelé à la succession sera capable de s'opposer à la

18 NOUVEAUX INTERETS

France, principalement aujourd'hui qu'il s'est rendu recommandable par tant de conquêtes; à ce'a je répons qu'il en est beaucoup plus redevable à son bonheur, qu'à sa politique. Ceux qui examinent sa conduite trouvent qu'il a fait mille fautes qui le devoient faire perir, & il en vient d'en faire encore une presentement qui ne sçauroit trouver d'excuse parmi les gens de bon sens. Il a conseillé au Roy d'Espagne, que beaucoup de Puissances pressoient de donner retraite dans ses Etats aux Huguenots de France, de n'en rien faire; ce qui étoit pourtant le coup de partie pour leur Maison. Après cela peut-on croire que ce Prince puisse être le deffenseur de la liberté publique? Ne sçait-il pas que pendant que les affaires de sa Maison étoient florissantes sous l'Empire de Charles Quint & de quelques-uns de ses Successeurs, nous avons vû que les Rois de France, qui font profession pourtant d'être Catholiques aussi bien que lui, n'ont pas laissé de s'unir étroitement avec les Protestans; & lui, qui les voit decouffés sous le sien (car enfin après ce qui se passe ici du côté du Rhin on auroit tort d'en parler autrement) lui dis-je qui devoit faire tout ceder à sa politique pour se rendre aussi glorieux que ses ancestres s'obstine mal à propos, à la persuasion de quelques gens peu versez dans la politique, à leur refuser des choses, que nous ne voulons pas dire justes, de peur de passer pour partial, mais que nous ne craindrōs point de dire nécessaires, puis qu'en l'état ou les affaires sont

aujourd'hui
les peupl
mais d'al
Ce font
ceux qu
affaires,
Car qu
que to
que lui
conditi
à quelq
doit un
attaqu
tient.
menac
les Q
dans l
les Pro
malheu
il y va
litique
mauvais
a été fi
Car enfi
chui de
la chof
té que
malig
mens
donné
moment
qui, s'i
d'Espag
traite :

aujourd'hui, il n'est plus question de leurrer les peuples par l'affectation d'un faux zele, mais d'assurer sa condition, & sa fortune.

Ce sont les veritez incontestables, & tous ceux qui ont la moindre connoissance des affaires, seront infailliblement de nôtre avis. Car quelle politique estoit-ce à lui il n'y a que fort peu de temps de refuser le secours que lui offroit un des Electeurs de l'Empire, à condition d'accorder la liberté de conscience à quelques Provinces, pendant qu'il hazar- doit un puissant Royaume, qui se trouvoit attaqué par l'ennemi commun de la Chrê- tienté. Le salut de l'Europe, quand elle étoit menacée de tomber sous la puissance de Char- les Quint, & de ses Successeurs, s'est trouvé dans l'union de la Maison de France avec les Protestans, & aujourd'hui que le même malheur la menace, & que par consequent il y va si fort de son interêt, par quelle po- litique peut-il preferer l'avis de quelques mauvais conseillers, à une experience qui a esté si utile aux ennemis de sa Maison? Car enfin quoi qu'il ne s'agisse plus aujour- dhui de ce que nous venons de dire, & que la chose ait esté concluë à la fin par un trai- té que la necessité lui a arraché des mains malgré lui, le mesme cas s'offre à tous mo- mens sans qu'il en profite. Nous en avons donné un exemple en parlant il n'y a qu'un moment des Huguenots de France, à qui, s'il en eut voulu dire un mot au Roy d'Espagne, il auroit procuré une re- traite; mais s'il en faut un plus recent

20 NOUVEAUX INTERETS

arrétons-nous sur ce qui se passe actuellement en Hongrie ; les États qui sont assemblés maintenant à Presbourg lui demandent de vouloir les maintenir dans leurs privilèges, c'est-à-dire de leur accorder le libre exercice de leur Religion, il balance néanmoins, il hésite, & non seulement il recule par là le couronnement de son fils ; mais il fait voir encore à tous les Hongrois qu'ils seront toujours malheureux tant qu'ils seront obligés de lui obéir.

Nous ne saurions à quoi attribuer un si grand aveuglement, si ce n'est à la volonté de Dieu, qui permet, quand il veut, que nous fassions des fautes, dont nous nous étonnons nous-mêmes quand il nous a desfilé les yeux. Nous convenons bien, que de paroître ainsi attaché à sa Religion, c'est un leurre dont se sont servis plusieurs grands Princes, pour attirer ceux de la même communion à leur parti. Telle a été la politique de Charles-Quint, qu'on doute fort néanmoins être mort Catholique, & que son fils lui-même a si bien soupçonné du contraire, qu'il fit faire le procès à ceux qu'il avoit choisis pour directeurs de sa conscience. Sa raison étoit qu'ils étoient déclarés en mille choses pour être d'une autre Religion que de la Religion Romaine, & comme c'étoit chez lui le plus grand de tous les crimes, il les fit condamner à être brûlés. Ce fut l'Inquisition qui rendit cette belle sentence, laquelle auroit été exécutée, si quelques-uns de ses Ministres,

qui n'avoient pu gagner sur lui de faire arrêter une procédure si injurieuse à la mémoire de son Pere, ne lui eussent remontré que cette affaire étoit plus delicate qu'il ne pensoit ; que les Princes qui étoient convaincus d'être de la Religion Reformée avoient esté déclarés dechus de leurs Etats : que c'estoit dire ouvertement que son Pere en avoit esté, que de faire mourir ceux qui avoient eu soin de sa conscience, tellement que c'estoit mettre lui-même son Royaume en interdit.

Nous ne savons pas si c'est que l'Empereur qui regne aujourd'hui croie estre encore au temps que sa Maison estoit si puissante, ou bien s'il ignore le peril qui le menace. Il a fait des conquêtes en Hongrie, il est vrai, mais dans le temps que tous ses Emisaires publient qu'il est en estat maintenant de se venger de la France, cette Couronne lui fait bien voir que non, entreprenant comme elle fait de faire un Coadjuteur à Cologne. L'affaire n'est pas encore terminée, ainsi je n'en puis parler précisément, mais s'il m'est permis de me mêler de l'avenir, voici encore un nouvel affront qui s'appête pour sa Majesté Imperiale. Nous verrons dans peu de jours si je me trompe ou non, mais j'ai bien peur que je ne sois un trop bon prophete.

Enfin qu'est-ce que tout cela veut dire sinon qu'il est temps qu'il change de politique ? Nous n'en avons pas dit encore jusques ici beaucoup de raisons ; mais nous en

22 NOUVEAUX INTERETS

parlerons plus amplement, lorsque nous traiterons de ce qu'il le regarde. C'est ce que nous ferons, après que nous aurons donné une idée generale de tous les petits Princes, & de la politique qu'ils doivent avoir pour se conserver.

Quelles doivent estre les Maximes de tous les Princes, particulierement de ceux qui sont dans une espece de dependance des deux Couronnes.

IL n'y a rien de plus beau que d'être Souverain, & pour donner tout d'un coup une idée conforme à celle que l'on en doit avoir, nous n'avons qu'à dire, ce que nous aprenons dans plusieurs endroits, savoir que les Rois tiennent en terre la place que Dieu tient là haut dans le Ciel. Peut-être qu'il a été un temps que cela s'est pu dire de tous les Souverains en general; mais aujourd'hui il ne seroit pas difficile de faire voir à un homme qui poseroit cette These, comme une chose constante, & assurée, qu'il devroit du moins comparer les Princes d'aujourd'hui, aux Dieux de l'antiquité, & non pas au Dieu vivant. En effet, nous voyons dans le siecle où nous sommes, qu'il y a un Jupiter par dessus les autres, & ce Jupiter est le Roi de France, qui tient tous les autres Princes si bas qu'ils n'oseroient dire qu'ils soient Souverains. De tout temps on n'a point vû une pareille su-